



## // COMMUNIQUÉ DE PRESSE

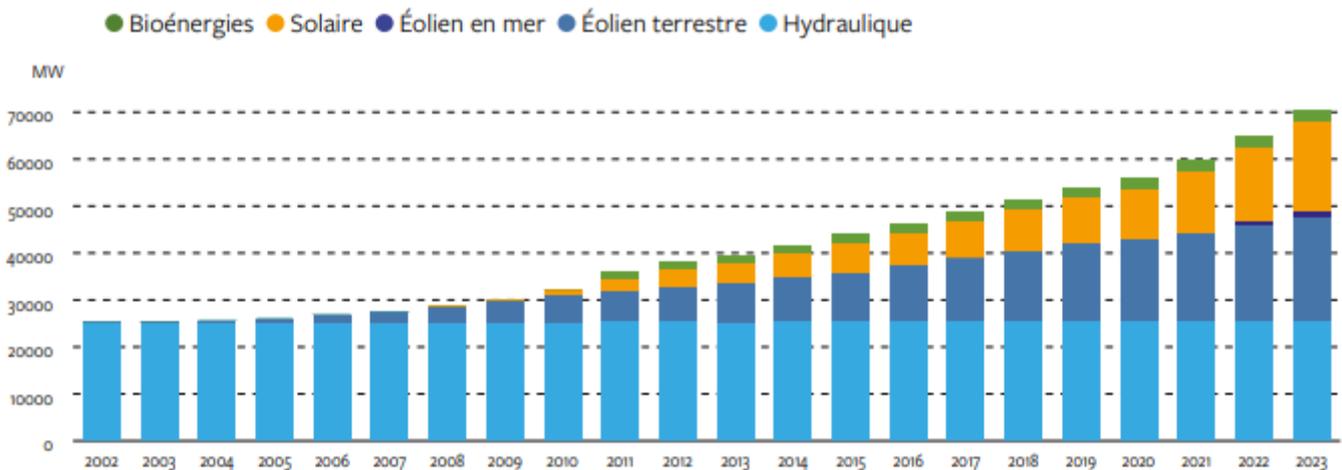
Paris, le 28 mars 2024

### Les énergies renouvelables couvrent plus de 30% de la consommation électrique française

*Publication du Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2023*

La puissance totale du parc électrique EnR – hydroélectricité, éolien, solaire photovoltaïque et bioénergies confondus – s'élève, fin 2023 à environ 70 GW (70 229 MW en considérant la puissance à terme des parcs en cours de construction). Cela représente une hausse d'environ 5 GW sur l'année 2023, les filières « solaire photovoltaïque et éolien terrestre » comptant respectivement pour 3 137 MW et 1 221 MW de nouvelles capacités raccordées. Concernant la filière « éolien en mer », les parcs en cours de construction à Saint Briec & Fécamp représenteront à terme 993 MW (dont 360 MW installés en 2023).

#### Évolution de la puissance installée



Le volume de production renouvelable a représenté 30,9% de la consommation d'électricité de la France continentale au cours de l'année 2023. La production a nettement progressé à 135,6 TWh contre 110,4 TWh en 2022, toutes les filières contribuant à cette hausse de la production du fait du rétablissement des stocks hydrauliques et de l'ajout de nouvelles capacités pour les filières éolienne et solaire.

#### Solaire photovoltaïque

La puissance du **parc solaire** s'élève à 19 047 MW au 31 décembre 2023, l'augmentation du parc raccordé en 2023, de 3 137 MW, est en hausse de plus de 300 MW par rapport aux années 2021 et 2022. A fin 2023, la **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE)** visait un parc de 20 100 MW (hors Corse), ce qui représente près de 1 GW d'écart par rapport à l'objectif, soit environ l'équivalent d'un semestre de retard.

Avec 21,6 TWh produits en 2023, en hausse de près de 16,5 % par rapport à 2022, la filière solaire confirme son **développement et atteint un taux de couverture de 4,9 % de la consommation électrique annuelle** de la France continentale. De juin à août, ce taux dépasse les 8 %.

## Eolien terrestre

Le parc éolien terrestre atteint 21 815 MW au 31 décembre 2023. Sur l'année, la croissance s'élève à 1 221 MW, soit une baisse de près de 500 MW après le rebond 2022. A fin 2023, la PPE visait un parc éolien terrestre hors Corse de 24 100 MW, objectif manqué de plus de 2 GW, ce qui correspond à près d'un an et demi de retard.

La filière a produit un volume record de 48,9 TWh sur les douze derniers mois, en hausse de 27,7% par rapport à l'année 2022. Le taux de couverture annuel de la consommation de la France continentale par l'éolien terrestre dépasse ainsi pour la première fois 11 % et s'établit à 11,1 % pour l'année 2023, en hausse de près de 3 points par rapport à 2022 (8,4 %).

## Eolien en mer

Le parc éolien en mer fait son apparition dans cette édition du panorama de l'électricité renouvelable. Il atteindra 1 477 MW courant 2024, la puissance à terme des deux parcs en cours de construction à Saint-Brieuc et Fécamp (993 MW à terme) s'ajoutant à celle du parc de Saint-Nazaire. La puissance effectivement installée à fin décembre atteint 840 MW au total. A fin 2023, la PPE visait un parc éolien en mer (hors Corse) de 2 400 MW.

La filière a produit 1,9 TWh sur les douze derniers mois, en forte hausse par rapport à 2022 du fait de la montée en puissance du parc. Le volume de production de l'éolien en mer a représenté 0,4 % de la consommation française sur l'année.

## Hydroélectricité

Le parc hydroélectrique est stable avec une puissance installée de 25 684 MW (dont 222 MW en Corse). L'objectif PPE d'un parc hors Corse de 25 700 MW à fin 2023 est atteint à 99,1 %.

La production hydroélectrique renouvelable s'est élevée à 54,8 TWh en 2023, en forte augmentation par rapport à 2022 qui avait connu une forte sécheresse (+23,4 %). Le volume de production d'hydroélectricité renouvelable<sup>1</sup> a représenté 12,5 % de la consommation en France continentale pour l'année 2023.

## Bioénergies électriques

La filière des bioénergies électriques (incluant la production à partir de déchets) atteint une puissance installée de 2 207 MW, avec 44 MW de nouvelles capacités.

Sa production renouvelable s'est élevée à 8,4 TWh sur l'année 2023, en baisse de 1,6% par rapport à 2022. La filière couvre ainsi toujours 1,9 % de l'électricité consommée en 2023 en France continentale.

*Afin de répondre aux objectifs de la loi énergie-climat de porter à 40 % la part des énergies renouvelables dans le mix de production électrique en 2030, les réseaux de transport et de distribution continuent d'évoluer pour permettre l'intégration de l'électricité renouvelable, tout en garantissant la sécurité et la sûreté du système électrique, ainsi que la qualité d'alimentation des consommateurs.*

*Ces résultats sont issus du Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2023, élaboré par le Syndicat des énergies renouvelables (SER), RTE, Enedis et l'Agence ORE (Opérateurs de Réseaux d'Énergie). Ce document est complété d'un supplément technique sur les Technologies pour la production d'électricité renouvelable.*

[Télécharger le Panorama de l'électricité renouvelable au 31 décembre 2023](#)

[Télécharger le descriptif des Technologies pour la production d'électricité renouvelable](#)

## Contacts presse :

Syndicat des énergies renouvelables (SER) – Cynthia KARI ([cynthia.kari@enr.fr](mailto:cynthia.kari@enr.fr)) – 07 87 14 71 26 – [www.enr.fr](http://www.enr.fr)

RTE – Service de presse ([rte-presse@rte-france.com](mailto:rte-presse@rte-france.com)) – 07 87 73 39 90 - [www.rte-france.com](http://www.rte-france.com)

Enedis – James DAMBRINE ([james.dambrine@enedis.fr](mailto:james.dambrine@enedis.fr)) - 06 38 16 50 92 - [www.enedis.fr](http://www.enedis.fr)

Agence ORE – Yves FOUQUET ([yves.fouquet@agenceore.fr](mailto:yves.fouquet@agenceore.fr)) – 06 26 97 27 96 - [www.agenceore.fr](http://www.agenceore.fr)

<sup>1</sup> Production hydraulique excluant la part de turbinage qui dérive du pompage (production hydraulique moins 70 % de la consommation de pompage).